

DDEP Jully-sur-Sarce – Mémoire en réponse à la demande de compléments de la DREAL Grand-Est du 16/07/2026

1 - Il est indiqué dans le cadre de la mesure ME2 : "Afin de préserver la diversité floristique et faunistique du périmètre d'étude, l'utilisation de produits phytosanitaires (herbicide ou insecticide) sera limitée autant que possible". Pourriez-vous préciser ce qui est entendu par "autant que possible" ? Dans quels cas de figure l'utilisation de phytosanitaires serait-elle jugée indispensable ?

L'utilisation de produits phytosanitaires n'est pas prévue. De ce fait, cette mesure a été reformulée de la manière suivante :

ME2 – LIMITER LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Libérés dans l'environnement, les pesticides vont éliminer les organismes contre lesquels ils sont utilisés. Mais, la plupart de ces produits vont également toucher d'autres organismes que ceux visés au départ, de manière directe (absorption, ingestion, respiration, etc.) ou indirecte (via un autre organisme contaminé, de l'eau polluée, etc.). Les effets sur la biodiversité, et notamment la flore et la faune terrestres et aquatiques, sont donc indéniables.

Afin de préserver la diversité floristique et faunistique du périmètre d'étude, l'utilisation de produits phytosanitaires (herbicide ou insecticide) **sera proscrite**.

	Mesure E2		Espèces et habitats concernés
Type	Évitement	X	<u>Habitats</u> : Habitats limitrophes incluant les pelouses calcicoles, pelouses calcicoles piquetées d'arbustes et la prairie de fauche. <u>Flore</u> : Toutes les espèces incluant des espèces remarquables comme Trinie glauque, la Platanthère à deux feuilles, l'Ophrys abeille. <u>Faune vertébrée</u> : Toutes les espèces incluant les espèces protégées d'oiseaux, les reptiles et les chiroptères. <u>Faune invertébrée</u> : Toutes les espèces incluant les espèces remarquables comme la Decticelle bariolée, l'Ascalaphe soufré, l'Hespérie de la sanguisorbe et la Mélitée du Plantain.
	Réduction		
	Accompagnement		
Période	Travaux préparatoires	X	
	Travaux d'exploitation	X	
Coût			0 €
Impact évité			Destruction/altération d'habitats, Destruction d'individus de faune et de flore remarquable.
Correspondance CEREMA			Mesure E3.2a

2 - Les mesures de compensation doivent répondre à un principe d'équivalence écologique entre les impacts du projet et les effets bénéfiques des mesures de compensation. Le dossier ne justifie pas explicitement le respect de ce principe. Comment justifiez-vous le caractère suffisant des mesures de compensation et leur équivalence aux impacts ? Quels indicateurs permettront de vérifier que les mesures de compensation ont atteint leurs objectifs ?

Concernant la prairie de fauche, une surface de 147 m² est impactée ; il est prévu qu'elle soit reconstituée sur une culture disposant de peu d'enjeux écologiques, sur une surface de 400 m² soit une surface de 2,7 fois plus importante que la surface impactée. Cette surface supplémentaire permettra de rendre l'habitat plus fonctionnel aux espèces de la faune associées à ce milieu qui sont pour le moment peu représentées. L'équivalence écologique paraît donc atteinte pour ce qui concerne l'impact sur la prairie de fauche.

Concernant la pelouse calcicole, une surface de 2600 m² est impactée, il est prévu qu'elle soit reconstituée sur une friche disposant de peu d'enjeux écologiques, sur une surface de 5200 m² soit une surface de 2 fois plus importante que la surface impactée. Le changement d'habitat permettra de rendre l'habitat plus favorable à la faune dont celle impactée par le projet. De ce fait, en raison de la surface supérieure à la surface impactée et de l'habitat actuellement présent dans la zone de compensation peu fonctionnel, la fonctionnalité de l'habitat pour la faune sera aussi importante que dans la surface impactée. De plus, la pelouse impactée est en partie envahie par une espèce exotique envahissante la Vergerette annuelle *Erigeron annuus*, qui tends à réduire la fonctionnalité du milieu pour la flore. Sur les nouvelles pelouses calcicoles, la mesure de lutte contre les espèces exotiques envahissantes permettra de ne pas avoir d'espèces envahissantes et ainsi avoir une fonctionnalité pour la flore supérieure. L'équivalence écologique paraît donc atteinte pour ce qui concerne l'impact sur les pelouses calcicoles et les espèces associées.

A noter également que la gestion écologique de l'habitat dans la zone de compensation ainsi que des pelouses calcicoles adjacente permettra de pérenniser l'habitat et ainsi éviter sa fermeture pour qu'il reste favorable aux espèces cibles.

Concernant les fourrés, une surface de 520 m² est impactée. Afin de réaliser cette mesure il a été choisi de mettre en place une gestion écologique sur des fourrés déjà existants sur une surface de 3000 m². Il est prévu qu'elle soit réalisée sur un fourré disposant actuellement de peu d'enjeux écologiques, sur une surface de 5200 m² soit une surface de 5,7 fois plus importante que la surface impactée. Cette mesure est mise en place sur des fourrés qui ne sont actuellement pas dans leur optimum écologique, cette gestion vise à améliorer la fonctionnalité des fourrés et ainsi leur attrait pour la faune. En raison de la surface impactée et de la surface utilisée pour la compensation, l'équivalence écologique paraît donc atteinte en ce qui concerne l'impact sur les espèces liés aux milieux semi-fermés.

A noter également que la gestion écologique de l'habitat dans la zone de compensation ainsi que dans les fourrés adjacents disposant d'une meilleure fonctionnalités, permettra de pérenniser l'habitat et ainsi d'éviter sa fermeture pour qu'il reste favorable aux espèces cibles.

Les indicateurs qui permettront de vérifier que les mesures ont atteint leurs objectifs sont les suivants :

- Pour les milieux semi-fermés :
 - Utilisation des habitats par les oiseaux : Augmentation de la diversité spécifique et/ou des effectifs d'oiseaux dans la zone compensation. Peu d'espèces en nidifications ont été observées sur le site, de ce fait, une augmentation du nombre d'espèces nicheuses est également attendue.
 - Pour les Chiroptères : Présence des 3 trois espèces de chiroptères déjà inventoriées avec une potentielle augmentation de leurs effectifs.
- Pour les milieux ouverts
 - Prairie de fauche : Présence d'une prairie de fauche et des espèces de l'entomofaune associées
 - Pelouse calcicole : Présence d'une nouvelle zone de pelouse avec présence de de l'Ophrys abeille, de l'Euphorbe à tête jaune d'or, de l'Orchis pyramidale, du Calament acinos, de l'Epervière tachetée, du Thym faux-pouillot, de la Trinie glauque, de la Vulpie queue de rat, du Brome des toits et de la Laîche printanière. Utilisation par des espèces de l'entomofaunes incluant : la Mélitée du

plantain, l'Hespérie des Sanguisorbes et l'Ascalaphe soufré et de certaines espèces de reptiles comme la Couleuvre verte et jaune ainsi que le Lézard des murailles.

- Lézard des murailles : Utilisation des pierriers par les Lézards des murailles

Les tableaux suivants sont issus des p. 186 à 197 du dossier de demande de dérogation, ces derniers permettent de mettre en évidence les équivalences fonctionnelles des mesures prévues. Ils présentent :

- Les enjeux du projet
- L'état des milieux du site impacté avant et après impacts
- Les impacts du projets sur les composantes de la biodiversité
- Une présentation des mesures de compensation
- L'état des milieux des sites de compensation avant et après des mesures
- Vérification de l'équivalence écologique du projet à partir des éléments issus des tableaux précédent

Tableau 1 : Etats des milieux du site

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
États des milieux du site impacté	Diversité et structure	<u>Oiseaux :</u> Avant : 23 espèces d'oiseaux dont 6 espèces remarquables. Après : Diminution du nombre d'espèces d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés comprenant 6 espèces remarquables avec impact sur les populations locales des espèces protégées d'oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts <u>Reptiles :</u> Avant : 2 espèces de reptiles. Après : Diminution du nombre de reptiles avec impact sur les populations locales de ces espèces protégées <u>Mammifère terrestre :</u> Avant : 1 espèce de mammifères terrestre remarquable. Après : Diminution du nombre de mammifères terrestre avec impact sur les populations locales de l'espèce remarquable <u>Insectes :</u> Avant : Présence de 3 espèces patrimoniales des insectes Après : Diminution des populations locales de ces espèces <u>Flore :</u> Avant : Présence de 12 espèces patrimoniales de la flore Après : Diminution des populations locales de ces espèces	Avant : ➤ Pelouse calcicole (EUNIS E1.26) ➤ Pelouse calcicole piquetée d'arbustes (EUNIS E1.26 X F3.11) ➤ Prairie de fauche (EUNIS E2.22) ➤ Fourré (F3.11) Après : Perte d'habitats, moins de surface d'habitats favorables aux espèces cibles	Avant : Fonctions de reproduction, de repos et d'alimentation assurées. Après : Fonctions de reproduction, de repos et d'alimentation en marge de la zone d'étude.
	Fonctionnement écologique	<u>Oiseaux des semi-fermés et ouverts :</u> Avant : Les populations plutôt moyenne d'espèces d'oiseaux des milieux ouverts et fermés laisse présager un état de conservation de la population plutôt moyen dans la zone d'étude.	<u>Toutes les espèces</u> Avant : ➤ Pelouse calcicole en état de conservation plutôt moyen	Avant : Réalisation des fonctions écologiques des espèces

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
		Après : Populations localement affectées (perte d'habitat). Reptiles : Avant : Les faibles effectifs de reptiles observés laissent présager un état de conservation de la population plutôt faible dans la zone d'étude. Après : Populations localement affectées (perte d'habitat). Chiroptères : Avant : Les faibles effectifs de chiroptères observés laissent présager un état de conservation de la population plutôt faible dans la zone d'étude. Après : Populations localement affectées (perte d'habitat). Mammifères terrestres : Avant : Peu d'individus ont été observés laissant présager un état de conservation de la population plutôt faible dans la zone d'étude. Après : Populations localement affectées (perte d'habitat). Insectes : Avant : Peu d'individus ont été observés laissant présager un état de conservation de la population plutôt faible dans la zone d'étude. Après : Populations localement affectées (perte d'habitat). Flore : Avant : Peu d'individus ont été observés laissant présager un état de conservation de la population plutôt faible dans la zone d'étude. Après : Populations localement affectées (perte d'habitat).	➤ Pelouse calcicole piquetée en état de conservation plutôt moyen ➤ Prairie de fauche en état de conservation plutôt moyen ➤ Fourré en état de conservation plutôt moyen Après : Destruction des habitats hébergeant des espèces protégées d'oiseaux, de reptiles et de chiroptères, des insectes patrimoniaux et des espèces patrimoniales de la flore.	Après : Diminution des surfaces servant à l'alimentation, à la reproduction et au repos des espèces.
	Dynamique d'évolution	Toutes les espèces Avant : Présence de plusieurs populations à proximité. Après : Participation au déclin des populations locales. Perte de la capacité d'accueil du milieu en termes d'effectifs.	Avant : Si la gestion du milieu reste la même : ➤ Évolution des fourrés vers des boisement	Avant : Si pas de changement des pratiques, dans le moyen terme pas de changement dans la réalisation des fonctions écologiques qui leur sont associées : alimentation, repos et

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
			➤ Évolution des pelouses vers des fourrés Après : Destruction effective de ces habitats favorables sur une partie de la zone d'étude. Menaces anthropiques accentuées du fait de la destruction ou des habitats présents.	reproduction des espèces et fonction de connectivité des habitats. Mais diminution de ces fonctions sur le long terme. Après : Menace accentuée, retrait des fonctions de repos, alimentation et reproduction pour les espèces concernées. Fonctionnement des habitats amoindrit et perturbations accentuées.

Tableau 2 : Impacts du projet

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
Impacts du projet (effets directs, indirects, induits, cumulés)	Éléments écologiques affectés	➤ Espèces protégées d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés ➤ Reptiles : Lézard des murailles et Couleuvre verte et jaune ➤ Chiroptères : Pipistrelle commune, Noctule commune, Noctule de Leisler ➤ Mammifères terrestres : Lièvre d'Europe ➤ Insectes : ○ Mélitée du plantain ○ Hespérie des sanguisorbes ○ Ascalaphe soufré ➤ Flore : ○ Euphorbe à tête jaune d'or	➤ 2600 m² de pelouse calcicole et pelouse calcicole piquetée d'arbustes ➤ 157 m² de prairie de fauche ➤ 520 m² de fourrés	Reproduction, alimentation, repos

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
		○ Orchis pyramidale ○ Calament acinos ○ Epervière tachetée ○ Ophrys abeille ○ Thym faux-pouliot ○ Trinie glauque ○ Vulpie queue de rat ○ Laïche printanière ○ Brome des toits		
	Nature de l'impact	Toutes les espèces : Dérangement temporaire et destruction d'individus.	➤ Destruction définitive de l'habitat.	Destruction irréversible des fonctions.
	Intensité de l'impact et durée	<u>Pour toutes les espèces :</u> Impact moyen Impact permanent	Impact moyen, habitat impacté détruit.	Zones de reproduction, d'alimentation et de repos affectées. Impact permanent.
	Conséquences de l'impact	<u>Toutes les espèces :</u> Dégradation de l'état de conservation des espèces d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés, du Léopard des murailles et de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, de 3 espèces patrimoniales d'insectes et de 10 espèces de la flore patrimoniale	Participation au déclin des populations locales.	Perte des fonctions écologiques pour les espèces et dégradation du fonctionnement de la zone (effet de fragmentation). Dégradation du fonctionnement de la zone à prévoir sur le long terme (effet de la fragmentation).

Tableau 3 : Effet des mesures de compensation

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
Effets des mesures de compensation	Éléments écologiques ciblés par la compensation	➤ Espèces protégées d'oiseaux des milieux ouvert et semi-fermés ➤ Reptiles : Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune ➤ Mammifères terrestres : Lièvre d'Europe ➤ Insectes : ○ Mélitée du plantain ○ Hespérie des sanguisorbes ○ Ascalaphe soufré ➤ Flore : ○ Euphorbe à tête jaune d'or ○ Orchis pyramidale ○ Calament acinos ○ Epervière tachetée ○ Ophrys abeille ○ Thym faux-pouliot ○ Trinie glauque ○ Vulpie queue de rat ○ Laîche printanière ○ Brome des toits	➤ Mise en place d'une pelouse calcicole et d'une pelouse calcicole piquetée d'arbustes ➤ Mise en place d'un fourré ➤ Mise en place de pierriers ➤ Mise en place d'une prairie de fauche	Fonctions de reproduction, de repos et d'alimentation.
	Nature de la mesure de compensation	MC 1 – Gestion écologique / Recréation de pelouses calcicoles et pelouses calcicoles piquetées d'arbustes MC 2 – Gestion écologique / Recréation de zones de fourrés MC 3 – Mise en place de pierriers MC 4 – Compensation de la prairie de fauche	MC : Création ou renaturation d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes	Création de milieux favorables à la reproduction, à l'alimentation et au repos.
	Intensité	Restauration d'habitats pouvant accueillir plusieurs individus	La mesure s'appliquera sur des parcelles à proximité de la zone impactée	Retour au niveau d'expression élevée des fonctions des habitats en question, habitats favorables à la flore et aux insectes.

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
	Conséquences de la mesure de compensation	Les mesures de compensation permettent de favoriser la présence des oiseaux des milieux ouverts et fermés, des reptiles, des mammifères terrestres liés aux milieux ouverts et semi-fermés, des insectes des milieux ouverts et de la flore des milieux ouverts et participent donc à l'augmentation potentielle des individus des espèces sur la zone et au rétablissement de l'état de conservation de la population.	Maintien des populations d'espèces d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés, des reptiles, des mammifères terrestres liés aux milieux ouverts et des insectes des milieux ouverts Augmenter la capacité d'accueil de la flore et maintenir des populations d'Euphorbe à tête jaune d'or, d'Orchis pyramidale, de Calament acinos, d'Epervière tachetée, d'Ophrys abeille, de Thym faux-pouillot, de Trinie glauque, de Vulpie queue de rat, de laîche printanière et de Brome des toits.	Rétablissement de la superficie des zones assurant les fonctions de reproduction et d'alimentation du domaine vital dans l'aire fonctionnelle des espèces.

Tableau 4 : Etats des milieux des zones de compensation

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
États des milieux du site de compensation	Diversité et structure	Avant : ➤ <u>Friche</u> : La zone dispose d'un potentiel écologique faible à moyen pour les espèces cibles ➤ <u>Friche piquetée d'arbustes</u> : La zone dispose d'un potentiel écologique faible à moyen pour les espèces cibles ➤ <u>Pelouse calcicole</u> : La zone dispose d'un potentiel écologique moyen pour les espèces cibles ➤ <u>Zone de fourré arbustif</u> : La zone dispose d'un potentiel écologique faible à moyen pour les espèces cibles	Avant : ➤ <u>Friche</u> : Qui n'est pas dans son optimum écologique ➤ <u>Friche piquetée d'arbustes</u> : Qui n'est pas dans son optimum écologique ➤ <u>Pelouse calcicole</u> : Qui n'est pas dans son optimum écologique ➤ <u>Fourré arbustif</u> : Qui n'est pas dans son optimum écologique ➤ <u>Culture</u> : Peu favorable à la flore et la faune	Toutes les fonctions accomplies

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
		Après : Diversité d'espèces avec présence d'espèces protégées et remarquables d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés, de reptiles, de mammifères terrestres, d'insectes des milieux ouverts et d'espèces patrimoniales de la flore.	Après : Pelouse calcicole, pelouse calcicole piquetée d'arbustes, prairie de fauche, fourré Habitats favorables aux espèces impactées Densification végétale	
	Fonctionnement écologique	Après : Croissance des populations d'oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du lézards des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des insectes des milieux ouverts et des espèces remarquables de la flore des milieux ouverts.	Avant : ➤ <u>Friche, friche piquetée d'arbustes, pelouse calcicole et fourré</u> arbustif qui ne sont pas dans leur optimum écologique disposant d'une fonctionnalité plutôt moyenne ➤ <u>Culture</u> : Faible fonctionnalité écologique Après : ➤ Mise en place d'une pelouse calcicole ➤ Mise en place d'une pelouse calcicole piquetée d'arbustes ➤ Mise en place d'une prairie de fauche ➤ Gestion écologique de fourré Les parcelles se trouvant à proximité immédiate des populations inventoriées, la faune pourra rapidement se réapproprier des espaces. Face aux résultats attendus, les mesures permettent en ce sens la consolidation des populations d'oiseaux des milieux ouverts et fermés, du Lézard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, des mammifères terrestres et des insectes des milieux ouverts. Consolidation d'une continuité écologique entre les entités boisées.	Avant : Les parcelles ne permettant qu'une réalisation limitée des fonctions. Après : Niveau d'expression des fonctions de repos d'alimentation et de reproduction sur le site de compensation fort.

Thématique	Catégorie d'information	Composantes de biodiversité		
		Espèces	Habitats	Fonctions
	Dynamiques d'évolution	Avant : <u>Friche</u> : Constitue un habitat favorable aux espèces des milieux ouverts mais n'est pas dans son optimum écologique. <u>Friche piquetée d'arbustes</u> : Constitue un habitat favorable aux espèces des milieux ouverts mais n'est pas dans son optimum écologique. <u>Pelouse calcicole</u> : Constitue un habitat favorable aux espèces des milieux ouverts mais pas dans son optimum écologique <u>Bosquet</u> : Constitue un habitat favorable aux espèces des milieux semi-fermés mais pas dans son optimum écologique Après : Renforcement des effectifs présents augmentant la probabilité de maintien des populations des oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du lézard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des espèces remarquables insectes et de la flore.	Avant : Si la gestion du milieu reste la même : ➤ <u>Pour la friche</u> : Evolution vers un milieu fermé ➤ <u>Pour la friche piquetée d'arbustes</u> : Evolution vers un milieu fermé ➤ <u>Pour la pelouse calcicole</u> : Évolution vers un milieu fermé ➤ <u>Pour les fourrés</u> : Evolution vers un boisement à long terme ➤ <u>Pour la culture</u> : Pas de changement si pas d'évolution des pratiques agricoles. Après : Milieu plus favorable à l'accueil des populations des oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du lézard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des espèces remarquables insectes et de la flore.	Avant : <u>Friche, friche piquetée d'arbustes, pelouse calcicole, fourré et culture</u> : Niveau d'expression des fonctionnalités écologiques moyenne à faible. Après : Niveau d'expression des fonctions de repos d'alimentation et de reproduction sur le site de compensation fort

Tableau 5 : Vérification de l'équivalence écologique du projet

Composantes affectées	Pertes sur le site impacté			Gains			Équivalence écologique
	Nature	Quantité	Qualité	Nature	Quantité	Qualité	
Espèce	➤ Espèces protégées d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés ➤ Reptile : Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune ➤ Mammifères terrestres : Lièvre d'Europe ➤ Insectes : – Mélitée du plantain – Hespérie des sanguisorbes – Ascalaphe soufré ➤ Flore : – Euphorbe à tête jaune d'or – Orchis pyramidale – Calament acinos – Epervière tachetée – Ophrys abeille	➤ Espèces protégées d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés : – Population faible ➤ Reptile : Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune – Population faible ➤ Mammifères terrestres : Lièvre d'Europe – Population faible ➤ Insectes : Mélitée du plantain, Hespérie des sanguisorbes, Ascalaphe soufré – Population faible ➤ Flore : Euphorbe à tête jaune d'or, Orchis pyramidale, Calament acinos, Epervière tachetée, Ophrys abeille,	Participation au déclin des populations locales.	➤ Espèces protégées d'oiseaux des milieux ouverts et semi-fermés ➤ Reptiles : Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune ➤ Mammifères terrestres : Lièvre d'Europe ➤ Insectes : – Mélitée du plantain – Hespérie des sanguisorbes – Ascalaphe soufré ➤ Flore : – Euphorbe à tête jaune d'or – Orchis pyramidale – Calament acinos – Epervière tachetée – Ophrys abeille – Thym faux-pouliot – Trinie glauque – Vulpie queue de rat	Populations équivalentes à la population actuelle attendus, une augmentation des populations pourrait également être attendues en raison de la surface plus importante	Accroissement des espaces favorables aux espèces cibles (oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du Lézard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des espèces remarquables insectes et de la flore) Croissance attendue des populations des oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du Lézard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des espèces remarquables insectes et de la flore	OUI Mêmes espèces impactées et compensées Qualité fonctionnelle équivalente

Composantes affectées		Pertes sur le site impacté			Gains			Équivalence écologique
		Nature	Quantité	Qualité	Nature	Quantité	Qualité	
		– Thym faux-pouliot – Trinie glauque – Vulpie queue de rat – Laîche printanière – Brome des toits	Thym faux-pouillot, Trinie glauque, Vulpie queue de rat, Laîche printanière et Brome des toits – Population faible		– Laîche printanière – Brome des toits			
Habitat	➤ Pelouse calcicole ➤ Pelouse calcicole piquetée d'arbustes ➤ Prairie de fauche ➤ Fourré	➤ Pelouse calcicole (EUNIS E1.26) ➤ Pelouse calcicole piquetée d'arbustes (EUNIS E1.26 x F3.11) ➤ Prairie de fauche (E2.22) ➤ Fourré (F3.11)	➤ 2600 m² de pelouse calcicole et pelouse calcicole piquetée d'arbustes détruites favorable aux espèces ➤ 157 m² de prairie de fauche détruite favorable aux espèces ➤ 520 m² de fourré détruit favorable aux espèces	Destruction effective de cet habitat abritant des espèces protégées populations des oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du Léopard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des espèces remarquables insectes et de la flore réalisant leur cycle biologique.	Milieux semi-fermés et ouverts favorables aux espèces impactées (populations des oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du Léopard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des espèces remarquables d'insectes et de la flore)	Mesures de gestion mises en place avant le début des travaux sur la zone impactée avec une augmentation de la surface favorables aux espèces (520 m² de fourré impacté et 3000 m² reconstitués, 2600 m² de pelouse calcicole et pelouse calcicole piquetée d'arbustes impactées et 5200 m² reconstitués, 157 m² de prairie de fauche impactée et 400 m² reconstitués)	Mise en place de pelouse calcicole, pelouse calcicole piquetée d'arbustes, prairie de fauche et fourré pérennisés par les mesures d'accompagnement prévues. Augmentation de la capacité d'accueil de l'habitat.	OUI Qualité fonctionnelle équivalents Quantité supérieur

Composantes affectées	Pertes sur le site impacté			Gains			Équivalence écologique
	Nature	Quantité	Qualité	Nature	Quantité	Qualité	
Fonctions	Fonction de reproduction, de repos et d'alimentation	Pertes de zones constituant des zones de reproduction, alimentation et de repos.	Perturbation du fonctionnement écologique.	Fonction de reproduction, de repos et d'alimentation.	Les trois fonctions peuvent être assurées sur un même site.	Fonctionnalité du milieu équivalente. Suppression des menaces sur les fonctions des oiseaux des milieux semi-fermés et ouverts, du Lézard des murailles, de la Couleuvre verte et jaune, du Lièvre d'Europe, des espèces remarquables insectes et de la flore	OUI Quantité et qualité fonctionnelle équivalentes

3 - Toujours concernant les mesures de compensation, pouvez-vous préciser le statut des terrains qui abriteront ces mesures ? Qui en est propriétaire ? Comment la CCBC s'assure-t-elle la maîtrise foncière des terrains et la pérennité des mesures ? Pour quelle durée ?

La Collectivité est en cours d'acquisitions du terrain. La date pour la signature de l'acte de vente est prévue le 28 août 2026.

Concernant la pérennité des mesures compensatoires, la collectivité souhaite mettre un place un contrat de type ORE (Obligation Réelle Environnementale) qui semble être un outil bien approprié pour la gestion et la pérennité du site.

Elle a pris contact avec le CENCA et échangé avec M. Brouillard sur ce sujet. Il s'avère que le CENCA pourra les accompagner sur ce sujet, voire peut être même assurer la gestion du site. Les discussions sur le sujet reprendront donc à la rentrée de septembre, après la période de congés.